

Marie Moret à Auguste Fabre, 17 février 1888

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation4 p. (414r, 415r, 416r, 417r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Fabre, 17 février 1888, consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45229>

Copier

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [17 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination 7, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Marie Moret explique à Fabre qu'elle n'a pas répondu à trois lettres d'Édouard de Boye : celle du 10 janvier 1888 annonçant à Godin qu'il avait rompu ses relations avec Fougerousse ; celle du 16 janvier 1888 présentant ses condoléances à Godin à la suite du décès d'Émile Godin ; celle du 22 janvier 1888 à Marie Moret dans laquelle il évoque son désir de voir le Familière et rencontrer son fondateur. Marie Moret demande à Fabre d'accompagner de Boye au

Familistère. Elle l'informe qu'elle a écrit à Anseele à son propos et à celui d'Édouard de Boyve et de *L'Émancipation*. Sur son rôle de gérante de la Société du Familistère : elle lui signale qu'il lira dans *Le Devoir* qu'elle a délégué une partie de ses pouvoirs de gérante à messieurs André, Dequenne et Pernin ; Fabre et Neale ont les mêmes idées sur son rôle ; sa gérance ne peut être que transitoire ; elle est une gérante fictive ; elle pense que le pacte social et les prescriptions testamentaires constituent un lien suffisamment fort pour maintenir l'œuvre. Elle fait référence à une lettre de Fabre à Émilie Dallet évoquant les photographies de la famille Godin-Moret-Dallet : elle lui explique qu'elle cherche à faire tirer de nouvelles épreuves d'un portrait photographique de Godin exécuté il y a une douzaine d'années, meilleur que le portrait paru dans *Le gouvernement...* « qui ne m'a jamais plu » ; elle lui enverra ce portrait avec les portraits d'Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Amitié](#), [Conflit](#), [Familistère](#), [Mort](#), [Photographie](#), [Santé](#), [Socialisme](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Anseele, Edward \(1856-1938\)](#)
- [Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Dequenne, Charles \(1867-1922\)](#)
- [Fougerousse, Auguste \(1838-1917\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Neale, Edward Vansittart \(1810-1892\)](#)
- [Pernin, Antoine](#)

Œuvres citées

- « Assemblée générale extraordinaire. Séance du 12 février 1888, à 2 h. de l'après-midi. Présidence de Madame Veuve Godin, Administratrice-Gérante », *Le Devoir*, t. 12, n°493, 26 février 1888, p. 113-115. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.12/122/100/860/0/0>, consulté le 28 septembre 2022]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)
- [L'Émancipation : journal d'économie politique et sociale, organe des associations ouvrières et du Centre régional coopératif du Midi, Nîmes, 1886-1932.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 06/12/2023
